

GUERRE FROIDE... *même dans le sport ?*

Il est regrettable d'utiliser ce titre dans le bulletin officiel du Comité International Olympique. Et pourtant, jetons un coup d'œil autour de nous.

Les délégués de la Fédération d'Athlétisme d'Israël ont demandé au Congrès de la Fédération Internationale d'Athlétisme, tenu l'été dernier à Stockholm, que les organisateurs de « Jeux régionaux » soient dans l'obligation d'inviter *tous les pays* de la dite région. A défaut de quoi la International Amateur Athletic Federation (fédération internationale) interdirait à ses affiliés d'y prendre part.

Cette proposition, d'une portée nettement politique, visait, bien entendu, les 3^{es} Jeux Méditerranéens de Beyrouth 1959 placés sous le patronage du Comité International Olympique. Cette proposition fut acceptée et a fortement étonné ceux que ce problème intéresse. D'un autre côté, les organisateurs libanais ne peuvent inviter les athlètes d'Israël, pays avec lequel le Liban se trouve encore en état de guerre. On peut donc s'étonner de la décision prise par le Congrès de la International Amateur Athletic Federation, alors que les délégués présents — avec un peu de bon sens -- auraient dû se rendre compte qu'il eût

été impossible aux Israéliens d'accepter une invitation pour se rendre au Liban.

« Guerre froide, avons-nous dit. »

*

La presse mondiale a longuement épilogué sur les incidents survenus au cours du championnat du monde de basketball à Santiago au Chili en février dernier. Nous n'en parlerions pas s'il ne s'agissait pas d'un sport olympique. Les équipes d'U. R. S. S. et de Bulgarie, classées dans le tour final, refusèrent de rencontrer l'équipe chinoise de Formose. Des sanctions furent appliquées, mais il n'en reste pas moins que ces faits laissent une pénible impression de malaise. Déjà, a annoncé l'agence *Tass*, un timbre postal de protestation sera (ou a été) émis par les P. T. T. russes pour commémorer la victoire (frustrée, dit-on) de l'équipe de l'U. R. S. S. Où allons-nous ?

Guerre froide, même dans le sport.

*

Tandis que l'été dernier les athlètes américains fraternisaient avec ceux de l'U. R. S. S. sur le stade de Moscou, tandis que Bulgares et Espagnols se rencontraient en un match de football à Genève, la Ligue suisse de hockey sur glace, c'est le comble, interdisait une rencontre de hockey entre l'équipe locale et une équipe russe. Ceci pour des raisons politiques où certainement la Suisse n'a rien à voir. « Erreur profonde » a dit justement la presse de Suisse « romande ».

*

De tels exemples se multiplient, tandis que le Comité International Olympique s'évertue à faire comprendre aux dirigeants sportifs

olympiques que la politique n'a rien de commun avec le sport. L'article N° 1 de sa Charte le spécifie nettement. Il serait temps que ceux qui se rallient au Mouvement Olympique le comprennent et fassent, une fois pour toutes, abstraction des considérations qui semblent leur être imposées par les chefs politiques de leur pays. De plus en plus on cherche à se servir du sport là où la politique a échoué. Mais le Comité International Olympique, conscient de ses responsabilités, n'acceptera jamais qu'on lui impose — au sein de l'Olympisme — une loi basée sur d'autres principes que ceux de l'idéal qu'il poursuit, pas plus qu'il n'acceptera l'intrusion de la politique (qui ne l'intéresse pas) au sein de son Mouvement. Un Comité National Olympique s'est, récemment retiré *volontairement* du Mouvement Olympique pour des raisons politiques. Personne l'en a retenu, mais tous l'ont regretté... et avant tout les jeunes athlètes de ce pays (qui n'en peuvent rien) qui, pourtant, auraient désiré rencontrer leurs camarades du monde entier. Ceux qui veulent semer la « guerre froide dans le sport » l'ont voulu. Le Comité International Olympique n'en est pas responsable.

*

Les principes fondamentaux des Règles Olympiques disent que les Jeux Olympiques réunissent en un concours sincère et impartial des amateurs de *toutes* les nations. Aucune distinction n'y est admise pour des motifs de race, de religion *ou de politique*. Le but du Mouvement Olympique est d'exalter à la jeunesse, à la fois l'effort physique *et les qualités morales* qui sont les bases du sport amateur. Ce but vise également à convier *fous les athlètes du monde* à un concours quadriennal, désintéressé et fraternel, et de contribuer ainsi *à l'amour et au maintien de la paix entre les*

peuples. Cette dernière « maxime » figure à l'article 4 des principes fondamentaux de la Charte Olympique acceptée par tous ceux qui adhèrent au Mouvement Olympique !

Guerre froide dans le sport ?

Si un tel état de fait devait exister, du moins le Comité International Olympique n'y aura été pour rien ; nous venons de le prouver.

*

On nous a proposé une mesure *constructive* mais que nous considérons *regrettable* s'il fallait en arriver là... entre sportifs animés (du moins nous le pensons) des mêmes sentiments. Nous publions pourtant cette suggestion :

Les Comités Nationaux Olympiques s'inscrivant aux Jeux devraient signer une déclaration par laquelle il serait dit approximativement

ceci : « Notre Comité, animé des sentiments sincères inspirés de l'idéal olympique, considérant les Jeux Olympiques comme une rencontre purement sportive entre tous les athlètes du monde à l'exclusion de toute considération raciale, religieuse ou politique, déclare que ses athlètes sont prêts à rencontrer ceux de tous les pays, sans exception, qui participeront aux Jeux. »

Admettons qu'il serait navrant d'en arriver à une telle conclusion qui, cependant, aurait ceci de bon d'éviter des incidents tels qu'ils se sont produits en basketball à Santiago. Ne souhaitons pas en arriver à une telle mesure puisque le texte de l'article 4 de la Charte Olympique que nous avons mentionnée ci-haut a été voté par *tous les membres du Comité International Olympique*.